

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 9 décembre 2024.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marie pour l'adoption du budget, tenue le 9 décembre 2024 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie.

Sous la présidence de Gaétan Vachon,

Étaient présents : Luce Lacroix
 Claude Gagnon
 Nicole Boilard
 Marco Côté
 Eddy Faucher
 Steve Rouleau

formant quorum de ce conseil.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

2024-12-667

VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

En conséquence :

Il est résolu :

QUE le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2024-12-668

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2025;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Steve Rouleau,
Appuyé par le conseiller Marco Côté,

ET il est résolu :

QUE ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2025 tel que présenté par la trésorière de la Ville qui s'établit comme suit :

REVENUS

Taxes		
Activités de fonctionnement	26 152 459 \$	
Activités d'investissement	1 500 000 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	789 543 \$	
Transferts	1 409 293 \$	
Services rendus	3 140 099 \$	
Impositions de droits	419 700 \$	
Amendes et pénalités	186 520 \$	
Autres revenus (ex : revenus d'intérêts)	390 200 \$	
	<hr/>	
TOTAL DES REVENUS		33 987 814 \$
Moins : revenus d'investissement		<u>(1 500 000) \$</u>
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		32 487 814 \$
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Administration générale	5 529 586 \$	
Sécurité publique	4 070 570 \$	
Transport	3 932 378 \$	
Hygiène du milieu	7 232 320 \$	
Santé et bien-être	45 632 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	1 714 625 \$	
Loisirs et culture	6 668 000 \$	
Frais de financement	1 543 611 \$	
	<hr/>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		30 736 722 \$
<u>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>		<u>1 751 092 \$</u>

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Financement		(2 214 7 6) \$
Remboursement de la dette à long terme		
Affectations		
Activités d'investissement	(57 302) \$	
Excédent de fonctionnement affecté	499 743 \$	
Réserves financières et fonds réservés	21 263 \$	
TOTAL DES AFFECTATIONS		463 704 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		- \$

QUE la trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2025 et les transmettre, si requis, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2025.

Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2025).

Adoptée à l'unanimité.

2024-12-669

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 de la Ville de Sainte-Marie;

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère Luce Lacroix,
Appuyé par la conseillère Nicole Boilard,

ET il est résolu :

QUE ce conseil accepte le programme d'immobilisations triennal pour les années 2025-2026-2027 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 85 301 375 \$, soit 67 934 000 \$ pour l'année 2025, 10 255 375 \$ pour l'année 2026 et 7 112 000 \$ pour l'année 2027.

QUE conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 40.

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.

Gaétan Vachon,
Maire.